



Cultures fruitières – Janvier 2017

Directeur de publication : Jean-Bernard Gonthier, Président de la Chambre d'agriculture de La Réunion
24, rue de la source – BP 134 - 97463 St-Denis Cedex - Tél : 0262 94 25 94 - Fax : 0262 21 06 17

Animateur filière : Sébastien Cadet, Guillaume Maratchia

Comité de rédaction : Chambre d'agriculture, Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – Laboratoire de la Santé des Végétaux.

Membres associés au réseau d'épidémiosurveillance : Anafruit, Armefflor, Association des Vergers de l'Ouest, Cirad, CTICS, EPLEFPA de St-Paul, eRcane, GAB Réunion, SCA Coop Ananas, SCA Fruits de La Réunion, SCA Terre Bourbon, SCA Vivéa, SICA TR, TEREOS.

A retenir

Météorologie : relevé pluviométrique extrêmement faible sur les régions de Pierrefonds et de Petite-Île.

Agumes : risque moyen pour les phytophtes et tarsonèmes sur les variétés clémentines et oranges. Surveiller aussi les tétranyques.

Manguier : la sécheresse dans le Sud de l'île favorise les pullulations de cochenilles ; dans l'Ouest, suivre l'évolution des populations de mouches des fruits du manguier.

Météorologie

Relevés de janvier 2017 comparés aux moyennes décennales du mois de janvier.

Poste	Pont Mathurin	Saint-Paul (l'Ermitage)	Saint-Pierre (Pierrefonds)	Petite-île (ZAE)	Saint-Benoît (Rivière de l'Est)
Températures moyennes décennales (°C)	26,5	25,2	25,7	25,6	24,3
Températures moyennes mensuelles (°C)	27,8	25,8	26,7	26,9	25,3
Pluviométrie décennale (mm)	27,3	66,1	42,5	79,8	324,5
Pluviométrie mensuelle (mm)	15,6	187,5	0,5	3	201

La pluviométrie relevée le Sud de l'île est extrêmement faible en ce début d'année. En effet on relève 0,5 mm sur la zone de Pierrefonds contre une moyenne décennale de 42,5 mm. Contrairement à la zone Sud, le secteur Ouest a pu profiter d'une pluviométrie généreuse sur le secteur de Saint-Paul l'Ermitage où les relevés sont trois fois supérieurs aux moyennes décennales.

Phénologie

Parcelle	Lieu-dit	Altitude	Espèce	Variété	Stade
P1	Petite-Île	300 m	Agrumes	Mandarine, Tangor, Clémentine	Grossissement des fruits
P2	Petite-Île (Piton Bloc)	950 m	Agrumes	Mandarine, Tangor	Grossissement des fruits
P3	Salazie	650 m	Agrumes	Tangor	Grossissement des fruits
P4	Sainte-Suzanne	150 m	Ananas	Victoria	En récolte
P5	Bérive	600 m	Ananas	Victoria	En récolte
P6	Bassin-Plat	80 m	Banane	Grande Naine	En récolte
P7	Mont-Vert les Hauts	850 m	Fraisier	Agathe, Camarosa	Préparation de la parcelle
P8	Grand-Tampon	1050 m	Fraisier	Agathe, Camarosa, Charlotte	Préparation de la parcelle
P9	Grand-Fonds Saint-Gilles	50 m	Manguier	José, Américaine	Fin de récolte
P10	Cambaie	200 m	Manguier	José, Américaine	Fin de récolte
P11	Pierrefonds	50 m	Manguier	José	Récolte
P12	Etang-Salé	30 m	Papayer	Solo	Replantation à venir
P13	Hermitage-Saint-Gilles	30 m	Papayer	Solo, Gros papayer	Fin de récolte

Etat phytosanitaire des cultures

Dans les tableaux ci-dessous, les notations sont exprimées, soit en pourcentage d'organes occupés ou piqués, soit avec une échelle de notation des dégâts.

Echelle de notation des dégâts : 0 : absence ; 1 : faible présence ; 2 : attaque moyenne ; 3 : forte attaque.

Légende pour l'évaluation des risques :

Risque nul : pas de pression des bioagresseurs

Risque moyen : présence de bioagresseurs avec impact possible sur culture

Risque faible : possibilité de présence mais pas d'impact sur culture

Risque élevé : bioagresseurs présents avec impact certain sur culture

• Agrumes

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Phytopte (<i>Phyllocoptruta oleivora</i>)	P1 : 10 % P2 : 5 % P3 : 5 %	> 20 % fruits occupés	Risque moyen : les fortes chaleurs et l'humidité favorisent l'augmentation des populations. A surveiller. Le maintien d'un enherbement favorise le développement d'acariens prédateurs comme les Tydeidae.
Tarsonème (<i>Polyphagotarsonemus latus</i>)	P1 : 10 % P2 : 5 % P3 : 5 %	> 20 % fruits occupés	Risque moyen : les fortes chaleurs et l'humidité favorisent l'augmentation des populations. A surveiller. Les refuges apportés par la végétation recouvrant le sol permet le développement d'acariens prédateurs comme les Bdellidae et les Phytoseiidae.

Tétranyque (<i>Tetranychus urticae</i>)	P1 : 0 % P2 : 5 % P3 : 0 %	> 20 % feuilles occupées	Risque moyen : les fortes chaleurs favorisent l'augmentation des populations. A surveiller. Ne pas désherber car les plantes de couverture dans le verger permettent d'attirer les auxiliaires comme les acariens prédateurs ou les coccinelles.
Cochenille farineuse des Seychelles (<i>Icerya seychellarum</i>)	P1 : 0 % P2 : 0 % P3 : 0 %	> 30 % feuilles occupées	Risque nul : pas de population recensée, le maintien d'un couvert végétal fourni diminue le risque d'infestation.
Pou rouge de Californie (<i>Aonidiella aurantii</i>)	P1 : 0 % P2 : 0 % P3 : 0 %	> 30 % feuilles occupées	Risque nul : pas de population recensée, le maintien d'un couvert végétal fourni diminue le risque d'infestation.
Mouches des fruits (<i>Ceratitis</i> sp. ; <i>Bactrocera</i> sp.)	P1 : 0 % P2 : 0 % P3 : 0 %	> 20 % fruits piqués	Risque nul : pas de population recensée, le maintien d'un couvert végétal fourni diminue le risque d'infestation.
Thrips (<i>Scirtothrips aurantii</i>)	P1 : 0 % P2 : 0 % P3 : 0 %	> 5% jeunes fruits occupés	Risque nul : les fruits d'un diamètre supérieur à 40 mm ne sont pas sensibles aux piqûres.

Focus : La maladie du Huanglongbing (HLB) ou greening des agrumes

Depuis 2015, de nouveaux cas de HLB ont été détectés sur les parcelles du sud de l'île. Cette maladie est l'une des principales menaces pour les agrumes au niveau mondial. Elle a été détectée pour la première fois dans les années 1980 à La Réunion et a causé d'énormes dégâts à la filière. Elle a pu être contenue grâce aux campagnes d'arrachage et à la mise en place d'une lutte biologique contre ses vecteurs, les psylles.

Elle est causée par 3 espèces de la bactérie "*Candidatus Liberibacter*" et occasionne différents symptômes dont des taches jaunes asymétriques sur les feuilles ou des marbrures, des dépérissements des feuilles et rameaux, une malformation des fruits etc. Il n'y a aucun remède contre cette maladie. Seule la prévention permet de limiter l'étendue des foyers et la pérennité de la filière.

Vous pouvez retrouver la fiche descriptive de la maladie du HLB à l'URL suivant : <http://www.bsv-reunion.fr/?p=1980>

- **Ananas**

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Cochenille (<i>Dysmicoccus brevipes</i>)	P4 : 0 % P5 : 2 %	> 25 % plants infestés.	Risque faible : faible population recensée, une pluviométrie abondante sur tous les secteurs favorise une meilleure régulation des populations de cochenilles.
Fonte des semis (<i>Phytophthora</i> sp.)	P4 : 0 P5 : 0	Dès les premiers symptômes	Risque faible : attention les fortes pluies d'été sont favorables au développement du <i>Phytophthora</i> .

Des cas de Wilt sont toujours observés par nos partenaires.

- Bananier

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Charançon du bananier (<i>Cosmopolites sordidus</i>)	P6: 0 P7: 5	> 10 individus par piège	Risque moyen : la présence de nombreux pseudo troncs coupés au sol renforce l'attractivité des parcelles pour les charançons.
Thrips (<i>Chaetanaphothrips orchidii</i>)	P6: 3 P7: 3	> 5 piqûres par régime	Risque moyen : la hausse des températures contribue au développement des populations de thrips sur les régimes. Il faut favoriser la présence d'un couvert végétal sous frondaison pour limiter la population des thrips.

Focus : Maladie du Freckle (*Phyllosticta cavendishii*)

De nombreux problèmes nous ont été signalés concernant la maladie du Freckle dans le sud de l'île mais aussi sur Salazie. Ce champignon provoque des mouchetures denses sur les feuilles qui aboutissent à un dépérissement précoce. Le régime peut aussi être infecté et on observe des mouchetures sur l'épiderme. Les spores sont véhiculés par l'eau libre et le développement de la maladie est favorisée par l'humidité.

Retrouvez plus d'informations sur les documents suivant : <http://www.bsv-reunion.fr/?p=1878>

- Fraisier

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Tétranyque (<i>Tetranychus urticae</i>)	P8 : 0 P9 : 0	> 10 % feuilles occupées	Risque nul : parcelle en replantation
Thrips (<i>Scirtothrips aurantii</i>)	P8 : 0 P9 : 0	> 10 % feuilles occupées	Risque nul : parcelle en replantation

- Manguier

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Punaise (<i>Orthops palus</i>)	P9 : 0 P10 : 0 P11 : 0	> 3 punaises par battage	Risque nul : période critique passée (floraison-nouaison), le risque est nul pour le manguier.
Thrips (<i>Scirtothrips aurantii</i>)	P9 : 0% P10 : 0% P11 : 0%	1 % fruits avec dégâts	Risque nul : période critique passée (floraison-nouaison), le risque est nul pour le manguier.

Cécidomyie des fleurs (<i>Procontarinia mangiferae</i>)	P9 : 0 P10 : 0 P11 : 0	> 2 piqûres par inflorescence	Risque nul : période critique passée (floraison-nouaison), le risque est nul pour le manguiers.
Mouches des fruits (<i>Ceratitis</i> sp. ; <i>Bactrocera</i> sp.)	P9 : 15% P10 : 10% P11 : 5%	> 20 % fruits piqués	Risque élevé : importantes attaques relevées en cette période chaude et humide dans l'Ouest. Le Sud est plutôt épargné malgré quelques piqûres et des captures relevées dans les pièges => ramasser et détruire les fruits tombés au sol. => Le piégeage est à maintenir sur les récoltes tardives qui sont soumises à une forte pression des mouches.
Cochenille farineuse des Seychelles (<i>Icerya seychellarum</i>)	P9 : 25% P10 : 0% P11 : 25%	> 30 % feuilles occupées	Risque moyen : plusieurs foyers relevés dans les vergers du Sud et de l'Ouest. Faible présence de son prédateur naturel (<i>Rodolia chermesina</i>) => maintenir un couvert végétal dense et diversifié sur les parcelles. => le décapage mécanique à l'aide d'un jet à haute pression est une alternative à envisager lors de grosses pullulations.
Blanc du manguiers (<i>Oidium mangiferae</i>)	P9 : 0% P10 : 0% P11 : 0%	> 50 % des inflorescences attaquées	Risque nul : période critique passée, le risque est nul pour le manguiers.
Chancre du manguiers (<i>Xanthomonas campestris</i>)	P9 : 10% P10 : 10% P11 : 35%	> 50 % feuilles attaquées Dès les premiers symptômes sur fruits	Risque moyen : favorisé par un temps chaud et humide. Plusieurs cas relevés sur les parcelles de Saint-Gilles les Hauts. => Tailler les manguiers de façon à favoriser le passage de la lumière.
Anthraxose (<i>Colletotrichum gloeosporioides</i>)	P9 : 15% P10 : 5% P11 : 5%	> 50 % feuilles attaquées Dès les premiers symptômes sur fruits	Risque élevé : dégâts sur fruits observés sur les parcelles de Saint-Gilles les Hauts => tailler les manguiers de façon à favoriser le passage de la lumière. Ramasser et détruire les fruits tombés au sol. Attention les eaux de ruissellements favorisent également la propagation de l'Anthraxose.



Captures de Cératites dans un piège du sud de l'île
(S. Cadet, CA)



Miellat, coulures et fumagine causés par la cochenille *Icerya seychellarum* sur mangue (S. Cadet, CA)

- Papayer

Bioagresseurs	Situation des parcelles	Seuil de risque	Évaluation des risques
Cochenille du papayer (<i>Paracoccus marginatus</i>)	P12 : 0 % P13 : 0 %	> 10% fruits occupés	Risque nul : absence de cochenille.
Tarsonème (<i>Polyphagotarsonemus latus</i>)	P12 : 0 % P13 : 0 %	> 10% feuilles occupées	Risque nul : pas de tarsonème observé. La présence d'un enherbement dense permet d'attirer et de maintenir les auxiliaires.



Enherbement permanent et dense (S. Cadet, CA)

Contacts animateurs du réseau d'épidémiologie cultures fruitières :
 Sébastien Cadet Tél : 0262 55 62 63 ; e-mail : sebastien.cadet@reunion.chambagri.fr
 Guillaume Maratchia, Tél : 0262 38 05 28 ou 0692 70 48 81 ; e-mail : guillaume.maratchia@reunion.chambagri.fr
 Chambre d'agriculture de La Réunion

Bulletin consultable sur www.bsv-reunion.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'AFB, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto